



4^{EME} JOURNEE ENVIRONNEMENT **SANTÉ** PRESENCE D' ISABELLE AUTISSIER STANDS ATELIERS CONFERENCES ANIMATIONS **HOMO-PLASTICUS**

www.journee-sante-environnement.fr



Actus
Assemblée générale



p 6

Veille sentinelle



p 10

*Les sites naturels
de la FRAPNA Loire*



p 19

IMPRIMER,
c'est laisser une trace,
une empreinte
sur une surface... pas
sur L'ENVIRONNEMENT



La marque de la
gestion forestière
responsable



Chemin de la Barre BP 100 - 42110 FEURS
tél. 04 77 27 46 66 - fax : 04 77 27 04 91
www.forezienne.fr

Retrouvez Nature Loire sur notre site :
www.frapna-loire.org

Communiquez dans Nature Loire !

Sur vos services, vos produits, vos événements...
Valorisez votre image tout en soutenant notre action. Vous trouvez ainsi un véritable écho écocitoyen !
FRAPNA Loire - 4, rue de la Richelandière
42 100 Saint-Etienne
courriel : gilles.allemand@frapna.org
Tél : 04-77-49-57-32 / Fax : 04-77-47-18-24

Nature Loire, trimestriel de la FRAPNA Loire
4, rue de la Richelandière - 42 100 Saint-Etienne
www.frapna-loire.org - gilles.allemand@frapna.org
Tél : 04-77-41-46-60 / Fax : 04-77-47-18-24

Directeur de publication : Jean-Jacques Cognard.
Rédacteur en chef : Christophe Dumas.
Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Relecture : Magali Durandetti, Hélène Massardier-Grunert, Philippe Peyroche.

Maquette, réalisation graphique, infographie : Véronique Michel.
Couverture :
Nicolas Granger (BTS Design de produits - Lycée Honoré d'Urfé)
Actus : Gilles Allemand
Veille sentinelle : Véronique Michel
Sites naturels : Rémi Chabert

Impression :
Imprimerie Forézienne (04 77 27 46 66) labellisée imprim'vert
1 400 exemplaires - encres végétales et papier 100% recyclé.



membre de



Stage "Eco-conduite" à Andrézieux (42)
Particuliers – Entreprises - Administrations
Tél : 04.77.55.47.27 - www.stagepilotage.fr



p 5 Billet d'humeur

p 6 Actus

- Assemblée générale de la FRAPNA Loire
- L' AG de la FRAPNA régionale à l'Ecopôle du Forez
- Ouvrir l'horizon sur l'éducation à l'environnement
- SAGE Loire en Rhône-Alpes : assez bien, peut mieux faire !

p 9 Eco+ / Eco -

- La nature s'invite à Saint-Didier-en-Velay
- Epandage aérien versus agro-écologie

Veille sentinelle

p 10

- Drainage d'une prairie humide dans le Pilat
- Barrage des plats : la mobilisation militante commence !

p 11

Dossier : Homo plasticus

- Plastique : pas sympathique
- Continent de plastique
- Plancton plastique
- Les plastiques, défi écologique
- Métro, boulot, conso...
- Journée Santé-Environnement

p 18

Associations

- 2012 : La LPO a cent ans et la LPO Rhône-Alpes est née !
- CPN Le Colibri

p 19

Sites naturels

- Gravière aux oiseaux
- Ecopôle du Forez
- RNR des gorges de la Loire
- Jardin de la Biodiversité

p 21

Sorties

p 22

Campagne FRAPNA : Nouvelle édition du kit pédagogique « La forêt m'a dit ... »

p 23

La FRAPNA intervient

Complément alimentaire issu de l'agriculture biologique

► Le triple avantage des Triplex

- Sans alcool : pas de contre indications, conviennent à tous.
- Pratiques : un flacon correspond à une cure d'environ 1 mois.
- Concentrés en plante : Un flacon de 150ml (30 doses) contient l'équivalent de 150g de plantes fraîches.

► Peut-on prendre plusieurs Triplex ?

Les Triplex peuvent être pris seuls, par 2 ou 3 à la fois, en cure de 1 à 3 mois, pour renforcer l'action de chacun d'entre eux.

► Qui peut prendre des Triplex ?

Enfants, adultes, sportifs, femmes enceintes, personnes âgées, et même les animaux de compagnie.

- Informations consommateurs : 06 81 47 40 55

TRIPLEX

La phytothérapie énergétique
Synergies de plantes 100% naturelles

Les Triplex sont une gamme de 30 synergies à 3 plantes :
une eau florale et deux extraits dynamisés concentrés.

Garantis sans produit animal.
100% d'origine végétale. Sans alcool.

**La force de
la nature en cure
de bien-être**



Laboratoire Vecteur Energy, groupe PHYTOPLANT

182, rue du Bouchet - Saint-Maurice de Lignon 43200

Tous nos produits sur : www.phytoplant.com



Qui suis-je ?

Je suis partout sur la planète. Je suis gros ou petit, parfois infime. Je viens des entrailles de la terre mais j'ai subi tout un tas de modifications, adjonctions et mises en forme qui m'ont fait passer d'un liquide noir et visqueux à une infinité de formes du film le plus transparent à des objets épais, voire énormes, solides et couvrant toute la gamme des couleurs. Je vis vieux, plusieurs centaines d'années, dit-on, et à ma mort, ma matière dissoute survit dans l'eau, l'air et le sol.

L'homme m'a inventé et m'a trouvé si sympathique qu'il me multiplie à l'envi, je suis tables ou chaises, jouets ou ordinateurs, pots ou sacs, portes ou toits, outils ou objets chirurgicaux, bref je l'accompagne fidèlement dans tous les aspects de sa vie. Il n'a pourtant pas beaucoup d'égards pour moi. Quand je vieillis, fatigue, me casse, il me jette souvent dehors, où le froid et les UV me réduisent en mille morceaux. Alors je m'envole, je me glisse dans les rivières et les mers. Les animaux me trouvent encore de jolies couleurs et me croient bon à manger. Ils se trompent, je les étouffe. C'est ma façon de me venger car je sais que l'homme a besoin de la nature pour vivre.

J'ai des rêves de puissance, j' imagine que j'envahis toute la planète, peu à peu, insidieusement, je contamine le plus profond des océans, le sommet des montagnes, les campagnes et même l'intérieur des organismes vivants et je dicte ma loi. Si je veux, je peux être mortel et mes composants peuvent provoquer bien des maladies dont certaines se transmettent sur plusieurs générations. Si j'étais l'homme, je ferais un peu plus attention. Je réfléchirais à une façon de me fabriquer qui permette de me déconstruire ensuite. Je ne me laisserais pas envahir la vie mais me réserverais à des utilisations où je suis irremplaçable. Je m'économiserais, car après tout le pétrole dont je viens ne sera pas inépuisable. Je ne m'abandonnerais pas n'importe où sans contrôle. Je me récupérerai, me retraiterais. J'en serais content, cela me donnerait un peu d'importance. Au fond, je ne suis peut être pas si méchant quand on me traite correctement. Mais je crois que l'homme n'est pas très sage. Certes, il m'amuse, il a toujours plein de nouvelles idées et est assez habile, pourtant il est bien inconséquent, imprévoyant et va souvent au moindre effort. C'est embêtant pour une espèce aussi dominante.

Voilà, je vous ai à peu près tout dit, sauf mon nom, mais vous l'aurez deviné. D'ici quelques secondes, vous allez me croiser sous une forme ou une autre, alors, s'il vous plaît, pensez à ce que je vous ai dit.

Plastiquement vôtre •

Isabelle Autissier



Formation PSC 1

Les équipes de la FRAPNA Loire se forment régulièrement à la sécurité. La dernière session sur la Prévention et SeCours physique niveau 1 (PSC 1) date de 2009. Cette année, début octobre, d'autres salariés vont bénéficier de cette même formation avec les pompiers de Saint-Etienne afin d'anticiper et de parer les dangers rencontrés sur le terrain.

Mea culpa !

Notre précédent numéro faisait la promotion du camp de Nicolas Vanier à Vassieux-en-Vercors dans la Drôme. C'était sans savoir que nos homologues de la Drôme menaient parallèlement un contentieux à ce sujet contre l'explorateur. Nicolas Vanier, dont la réputation de protecteur de la nature n'est plus à faire, aurait réalisé ce camp sans autorisation, dans une zone inconstructible classée naturelle au POS de la commune. Bien que nous défendions et promouvions ce type d'activités, nous ne saurions tolérer le moindre passe-droit contre ce quoi nous militons fermement.

Saint-Marcellin-en-Forez signe la charte régionale

Après avoir mis en place des actions de sensibilisation sur le jardinage écologique avec la FRAPNA Loire, St-Marcellin est la première commune de Rhône-Alpes à signer la charte régionale « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ». En outre, le Centre de Formation et de Promotion Agricole (CFPPA) de Monttravel réalise actuellement un Plan de désherbage sur la commune afin de réduire l'utilisation de pesticides.

Concours photos et vidéos

Pour la Journée Santé Environnement, la FRAPNA Loire lance un concours vidéo et photo sur « Le plastique et l'avenir ». Date de soumission : jusqu'au 10 octobre 2012. Les vidéos doivent durer 30 secondes (incluant les titres génériques et de fin). Les photographies doivent simplement respecter la thématique. Participation gratuite. La FRAPNA Loire présentera les vidéos lors de la Journée Santé Environnement, le 27 octobre prochain et les mettra en ligne : www.journee-sante-environnement.fr

Fête des plantes à St-Marcel-de-Félines le 6 octobre

Dans le cadre de la signature de la Charte « Objectifs Zéro Pesticide dans nos villes et villages », la Communauté de Communes de Balbigny, en partenariat avec la FRAPNA Loire, vous propose deux balades autour des herbes folles avec un circuit pour découvrir l'intérêt des plantes des villages et présenter les alternatives aux pesticides. Départs à 14 h et 15 30. Gratuit, inscription obligatoire au 04 77 27 61 81 ou le matin au stand de la CC de Balbigny. (Attention, maximum 20 personnes par balade).

Education à l'environnement

En 2011, la FRAPNA Loire a réalisé 1 059 animations. Ces actions d'EEDD (Éducation relative à l'Environnement et au Développement Durable) sensibilisent un large public à la protection de la nature et de l'environnement (20 040 enfants et 3 534 adultes soit un total de 23 574 personnes). De nombreux travaux encadrent ces actions comme notre charte ou nos 88 propositions.

La FRAPNA Loire a entamé un projet éducatif, qui a été mutualisé au niveau régional. Chaque FRAPNA peut ensuite décliner ses spécificités dans un projet pédagogique. Le projet éducatif doit présenter les valeurs, les intentions pédagogiques, la philosophie. Le projet pédagogique, lui, a des objectifs plus opérationnels.

La tentation scientifique

L'écologie est née des sciences naguère dites naturelles. Elle se fonde légitimement sur les données recueillies par différentes disciplines. On imagine mal que la protection des oiseaux ne s'appuie pas sur leur recensement et leur description exacte, on en dirait tout autant en matière de botanique ou même de sites géologiques.

Reste que la connaissance ne suffit pas. On peut savoir et rester indifférent, on peut reconnaître et ne pas éprouver d'émotions. On peut fort bien se montrer savant écologue et ne pas aimer la nature.

Car la science n'exige aucune sensibilité, et même, de nombreux épistémologues pensent que son bon fonctionnement demande une objectivité proche de l'indifférence. On le constate : certains ne voient pas le paysage qui environne un site riche en espèces. Pour eux, seul le contenu inventorié importe, la beauté n'est pas une valeur fondamentale.

On ira jusqu'à sacrifier l'harmonie d'un paysage à quelques éoliennes au nom d'une production électrique dérisoire et aussitôt dilapidée. Ecologie mal comprise, soumise à l'utilitarisme industriel que notre société veut faire passer pour une éthique alors que notre époque technolâtre s'enfonce dans une impasse. Où le promeneur voit une cascade enchanteresse, le scientisme et la technologie imposent le calcul de son rendement en KW, faisant violence à tous ceux qui refusent leur impérialisme arrogant.

Les poètes, les peintres, sont nécessaires à une écologie sensible. Pour conduire à l'amour de la nature, Corot, Monet, Cézanne valent tous les maîtres ès sciences. ●

Philippe Peyroche



La savonnerie de la Grand' Jeanne située à Champoly à la croisée des Monts du Forez, du Bourbonnais et de l'Auvergne

Je fabrique en petite quantité, ce qui me permet de travailler de manière traditionnelle et d'apporter toute mon attention à mon produit.
J'utilise le procédé de saponification à froid, je n'utilise aucune source de chaleur et mes bras sont la seule énergie qui intervient.
Je travaille avec une huile d'olive vierge pressée à froid qui vient d'une petite exploitation familiale de 15 hectares en Tunisie.
Cette exploitation est en cours de conversion bio, elle travaille en commerce équitable, c'est à dire qu'elle paye convenablement ses employeurs et participe au développement local.
J'utilise de l'eau de source provenant de la forêt au dessus de chez nous, il n'y a donc ni pesticide ni engrais.
les produits que j'achètent sont "propres", avec ou sans label et locaux

Les savons de la Grand' Jeanne

La Grande Jeanne, Champoly

sur la D 89 entre Saint Julien la vêtre et Saint Thurin

04 77 97 08 26

savonjeanne@yahoo.fr

sans huile de palme, sans huile de coprah, sans colorant artificiel, sans conservateur



La FRAPNA Loire en assemblée générale

Vous avez été nombreux à assister à l'assemblée générale de la FRAPNA Loire qui s'est déroulée à l'Ecopôle du Forez, le vendredi 25 mai 2012.

L'année a été marquée par le succès des sites touristiques gérés par la FRAPNA : L'Ecopôle du Forez avec 60 000 visiteurs, la Réserve Naturelle Régionale des gorges de la Loire avec 45 000 visiteurs, et la Gravière aux Oiseaux avec 28 539 visiteurs.

Raymond Faure indique que la protection de la biodiversité est un combat porté par les 6 681 adhérents de la FRAPNA. Le suivi quotidien de l'association exige un engagement des bénévoles et le Président les remercie pour leur participation active à la vie de l'association.

En 2011, la FRAPNA a été présente dans 210 commissions de concertation et a engagé 20 recours juridiques au niveau départemental.

Christophe Dumas souligne que 10 000 données naturalistes ont été collectées par le pôle Etude et Gestion. Après les échanges, le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier mis au vote ont été adoptés à l'unanimité.

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est déroulée le mardi 19 juin 2012 à la Maison de la Nature pour réviser les statuts. Il est proposé qu'en cas d'empêchement du Président pour représenter l'association, il sera remplacé par l'un des vice-présidents. En outre, la FRAPNA Loire se réserve le droit de refuser l'adhésion des associations et autres personnes morales au motif qu'elles poursuivent un objet et des buts qui diffèrent



sensiblement de nos intérêts statutaires et que la FRAPNA a pour objectif de participer à toute initiative tendant à favoriser le développement d'une conscience écologique et ainsi développer la science participative (ou science citoyenne).

Deux événements phares sont à venir : la Journée Santé Environnement, le samedi 27 octobre 2012 et les 20 ans de l'Ecopôle du Forez en juin 2013. ●

Gilles Allemand (texte et photo)

L'AG de la FRAPNA régionale à l'Ecopôle du Forez

Début juillet, l'assemblée générale de l'Union régionale FRAPNA s'est tenue à l'Ecopôle du Forez.

2011 a été placée sous le signe de la consolidation de l'Union Régionale FRAPNA et de la sérénité retrouvée. Aujourd'hui, la FRAPNA Région visible et politiquement forte assure pleinement ses rôles de représentation et de négociation auprès de ses partenaires, de coordination de l'action de notre mouvement associatif et d'interface avec notre structure faîtière nationale France Nature Environnement.

Grandes orientations 2012-2013

Renforcer les réseaux thématiques dans leur dynamique de travail inter-réseaux en lien étroit avec le CA de la FRAPNA Région.

Renforcer le bénévolat au sein des réseaux thématiques car il est la « matière grise » nécessaire à

l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies. Les priorités, pour l'année qui vient, vont aux réseaux « Agriculture » et « Territoires » en raison des enjeux considérables liés à ces deux domaines.

Poursuivre la tenue régulière de réunions de CA téléphonées permettant une réactivité qui, par le passé, a été largement payante sur des dossiers majeurs comme les Chasses du Haut-Rhône ou encore le SRCAE.

Poursuivre les contacts institutionnels avec les principaux partenaires de l'Etat et de la Région. Cette visibilité et ce rôle d'interlocuteur sont essentiels pour relayer nos idées et positions. Ils sont donc prioritaires.

Nous avons l'ambition de construire une FRAPNA forte, militante, influente et force de proposition reconnue prenant toute sa place au sein de l'échiquier politique régional et de la fédération nationale France Nature Environnement. ●

Eric Féraille



Eric Ferraille, Président de la FRAPNA.

© Marie Perrin / Le Progrès

Ouvrir l'horizon sur l'éducation à l'environnement

... avec les Assises départementales et nationales.

2012 année de tous les changements ! Lille en 2000 puis Caen en 2009 furent le théâtre de l'émergence d'un mouvement mondial initié en 1997 au Québec en faveur d'une politique commune et efficace en matière d'éducation. L'objectif de ce mouvement : influencer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider à développer l'EEDD, afin que celle-ci serve à l'amélioration de la qualité de vie de tous les êtres humains qui peuplent la planète.

Ces deux villes ont su mobiliser un territoire, deux milliers d'acteurs de l'éducation (élus, ministres, responsables associatifs et économiques, chercheurs...) autour d'une même cause. Ces deux premières assises ont abouti à la rédaction collective du Plan National d'Action pour le développement de l'EE (en 2000) ainsi qu'à 200 recommandations et à l'appel de Caen pour le passage à l'action en faveur de l'EEDD (en 2009).

À l'heure où les changements de comportement sont mis en exergue afin de garantir la survie de notre planète, où le monde politique peine à opter pour elle, le Collectif Français de l'EEDD et le Graine Rhône-Alpes organisent les 3^es assises nationales de l'EEDD. C'est à Lyon, les 5, 6 et 7 mars 2013 que se déroulera un vaste programme de promotion, de valorisation et de mobilisation en faveur de l'EEDD.

La FRAPNA Loire s'est engagée dans cette démarche en pilotant un groupe de travail. Ainsi, son chargé de mission « développement durable » anime la réflexion quant à l'impact de ces assises

sur la nature et l'environnement rhodanien. Nombre de partenaires en provenance des quatre sphères de l'EEDD (Etat, collectivités, société civile et entreprises), travaillent de concert en vue de la réussite de cet événement national.

Dans un deuxième temps, le Collectif Loire d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CLEEDD), souhaitant contribuer à cette réflexion nationale, organise les assises départementales de l'EEDD. Le 5 décembre prochain, l'ensemble des acteurs départementaux de l'EEDD sera convié dans le but de répondre à la question : Quelle est l'utilité sociale, culturelle, économique et environnementale de l'EEDD ?

Le collectif espère apporter une réponse claire à cette question, qui va dans la prochaine décennie, conditionner l'avenir des bonnes relations entre notre environnement et nos enfants. Une route sur laquelle nous nous unissons contre la marchandisation de l'éducation des générations futures en favorisant l'éveil d'une conscience individuelle et collective.

Un changement de société et de culture pour un monde plus équitable, plus solidaire et plus responsable passe forcément par l'éducation. ●

Fabien Bonnissol

Assises de l'EEDD

www.cfeedd.org

www.graine-rhone-alpes.org



Couleur Café Bio
Artisan Torréfacteur
MASSOUD MAGHSOUDIAN
8 IMPASSE JEAN PINTURIER
42610 Saint-Romain-le-Puy
Tél : 06 98 86 22 70
WWW.PLATEFORMEBIO.NET
Fax : 04 77 97 15 06

ARTISAN
AB
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

SAGE Loire en Rhône-Alpes : assez bien, peut mieux faire !

Le 19 juin dernier, la CLE (Commission Locale de l'Eau) a approuvé le SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux) par 54 voix pour, 11 contre et 4 abstentions.

L CLE, c'est la Commission Locale de l'Eau et le SAGE devrait être un terme bien choisi, puisqu'il s'agit de partager les usages de l'eau de manière concertée et consensuelle donc avec la plus grande « sagesse ». Le territoire concerné est celui du bassin versant de la Loire de Bas-en-Basset jusqu'à Roanne, grosso modo notre département. L'élaboration d'un SAGE est un gros travail, jugez en !

La première des réunions a eu lieu le 28 septembre 2006 et elles se sont poursuivies souvent à une fréquence d'une ou deux par semaine.

Pour en arriver à quoi ? Et bien à un document de gestion de l'eau important, puisqu'il est opposable à l'administration et aux tiers. Dorénavant, PLU, plan des carrières et aménagements divers devront être conformes ou compatibles avec le SAGE.

Un beau document avec un règlement, un plan d'aménagement et de gestion durable, une évaluation environnementale et un atlas cartographique, en tout 500 pages.

Avant son application il faudra passer par les arcanes de la procédure administrative : enquête publique, arrêté préfectoral... Si tout va bien, ce sera pour fin 2013.

Quelques pôles d'intérêt

La ressource en eau, hormis pour l'eau potable : il n'est plus admis de recourir à des importations provenant d'un autre bassin versant que celui de la Loire.

Les zones humides : il y aura un recensement en vue de leur préservation.

La réduction des flux polluants : l'attention porte essentiellement sur le phosphore afin de réduire l'eutrophisation des rivières. Des unités à l'hectare de prairies sont fixées. L'attention est portée aussi sur les stations d'épuration communales.

Les débits de crues : une limitation du débit de rejet des eaux pluviales est imposée en fonction de la zone topographique, plaine, piémont ou montagne.

L'hydromorphologie des cours d'eaux : le principe d'un espace de liberté du fleuve est acté, même si cet espace est contraint

entre les digues et bien restreint pour ne pas trop fâcher le monde agricole. Le rechargement sédimentaire est évoqué, mais bien timidement.

Les débits réservés : la plus grande avancée porte sur le débit réservé à la Loire en aval de Grangent, fixé à 2m³/seconde actuellement et très insuffisant, il a été doublé. Les années exceptionnellement sèches, le niveau du barrage fluctuera de 1 à 2 m pour pallier le déficit. La variable d'ajustement n'est plus la nature.

Peu d'exigences

Bien sûr à nos yeux ce SAGE est bien pusillanime, il souhaite beaucoup mais exige peu. Convient-il au scénario choisi par la CLE, plaçant les milieux au centre des préoccupations ?

Pour nous la réponse est qu'en ce sens, il y a beaucoup à faire. Nous sommes loin de ce que nous aurions souhaité, notamment sur des débits à réserver en tête de bassin, sur une volonté de restaurer le barrage de Grangent, sur la prolifération des retenues collinaires, et sur les mesures compensatoires à l'urbanisation... et tant d'autres, mais nous sommes réalistes et on ne s'attendait pas à des miracles.

Une avancée

Ce SAGE constitue cependant une avancée. Son mérite est certainement de fixer les choses et d'éviter les dérives futures. Pour ce qui nous concerne, le débit réservé à la Loire a été le petit poids qui a fait pencher la balance et nous avons voté pour.

Ne plus être libre de puiser à son bon vouloir, être responsable de ses propres usages vis-à-vis des autres, serait-ce ce qui a motivé le vote négatif de la Chambre d'Agriculture et la longue diatribe de son président le jour du vote ? On ne sait.

Mais surtout, espérons que l'actuel document ne soit pas une fin en soi, et que l'on continuera à frotter sa cervelle à celle des autres pour un avenir meilleur... Eternels optimistes sommes-nous ? ●

Alain Bonard



La nature s'invite à Saint-Didier-en-Velay

Les adventices, considérées comme « mauvaises herbes », sont dénigrées et aspergées d'herbicides tout au long de l'année. Étrange traitement infligé à ces plantes dont la majorité possède des propriétés médicinales, culinaires ou encore esthétiques.

Heureusement, des collectivités s'impliquent pour redorer leur image : Saint-Didier-en-Velay, Epercieux-Saint-Paul, Sainte-Colombe-Sur-Gand, Saint-Jodard et Saint-Marcel-de-Félines, parmi les plus récentes. Cette année, elles ont accueilli des balades « herbes folles » pour faire découvrir la nature en ville à leurs administrés.

Indésirables ?

Bien souvent méconnues du grand public, ces herbes folles se retrouvent entre les pavés, le long des murs, dans des fissures. Leurs caractéristiques et leurs vertus sont parfois surprenantes. Le plantain lancéolé est cicatrisant. Le pissenlit « dents de lion », se mange en salade et ses racines servaient autrefois à faire du « café » car il s'agit de l'ancêtre de la chicorée. La bourse à pasteur, très répandue en ville, est également comestible. Ses fruits en forme de cœur qui rappellent celle des bourses que portaient les pasteurs pyrénéens, lui ont donné son nom. Elle favorise la cicatrisation, réduit les saignements et les troubles cardiaques.

Saint-Didier-en-Velay au « zéro pesticide »

La municipalité a décidé d'arrêter les pesticides pour l'entretien de la plupart de ses espaces verts et de la voirie. Les services techniques ont su s'adapter aux nouvelles pratiques. La commune a investi dans une herse pour désherber mécaniquement les jeux de boules et le terrain en stabilisé. En attendant l'achat d'autres outils, la binette est de retour et la végétation reverdit les pavés.

Bruno Moulin, adjoint au maire à l'initiative de cette démarche, a sollicité la FRAPNA Loire pour sensibiliser les responsables des services techniques, leurs agents et les jeunes embauchés pour la période estivale. L'équipe technique, motivée et consciente du bien fondé de l'arrêt des produits phytosanitaires, aura à cœur de convaincre les habitants hostiles à la présence d'herbes adventices. ●

Guillaume Bouchut

Epandage aérien versus agro-écologie

La vigne est très sensible au mildiou et à l'oïdium. Un arrêté préfectoral autorise pour 2012 certains traitements aériens contre ces maladies cryptogamiques, sur des vignes à Chavanay, Malleval, Saint-Michel-sur-Rhône et Verin en raison de leurs fortes pentes. Or, l'impossibilité d'utiliser du matériel terrestre n'a été que partiellement démontrée.

Les produits autorisés pour l'épandage aérien sur la vigne sont tous classés « dangereux pour l'environnement ». Espérons naïvement que ce qui est « toxique pour les organismes aquatiques » ne le soit pas pour l'homme. L'autorisation repose sur une étude de l'AFSSE et de l'INERIS qui conclut que « l'épandage aérien de substances actives à usage de protection des végétaux ne présente pas de risque significatif pour la santé des populations environnantes » compte tenu d'une distance de sécurité de 50m. Lors de la pulvérisation, 30 à 50 % se perdent sous forme de gouttelettes ou de gaz. Or, l'étude de l'AFSSE exclut l'évaluation de des risques associés à la phase gazeuse.

Par ailleurs, une nouvelle étude américaine¹ montre que les pesticides agricoles utilisés dans un rayon de 1 250 m autour des habitations finissent par contaminer leur intérieur durant les 730 jours suivants.

Il est bien connu que les espèces comme l'empuse commune, l'écaille chinée ou le damier de la succise évitent les parcelles traitées.

Vignes et agro-écologie

Outre le sulfate de cuivre, principe actif de la bouillie bordelaise et autorisé en agriculture biologique, il est possible de remplacer les fongicides de synthèse, dont certains sont suspectés d'avoir un fort impact sur la santé, par des éliciteurs. Ces molécules, produites par un ravageur ou un agent pathogène, vont déclencher des mécanismes de défense chez la plante.

L'INRA-Dijon travaille sur des éliciteurs glucidiques dont l'efficacité va de 50 à 80% contre le mildiou lors d'essais sous serre². Ces glucides sont facilement dégradables, non toxiques et conviennent à la production industrielle. La plante attaquée produit elle-même des éliciteurs. D'après des recherches menées en Suisse, les extraits de racines de rhubarbe, d'écorces de bourdaine ou de feuilles d'aloès peuvent jouer ce rôle.

En Alsace, des vignerons bio ont réduit l'usage de cuivre de 1,5 à 0,5 kg/ha grâce au purin d'ortie et de prêle qui stimulent les défenses naturelles des plantes.

Lancé en 2008 par l'État, le Plan Ecophyto 2018 a pour objectif de diviser par deux les quantités de pesticides utilisées : cette autorisation est un signal négatif envers les acteurs qui se mobilisent pour réduire l'utilisation de produits polluants. ●

Guillaume Bouchut

1 : Gunier RB, Ward MH, Airola M, Bell EM, Colt J, Nishioka M, et al. 2011. Determinants of Agricultural Pesticide Concentrations in Carpet Dust. Environ Health Perspect
2 : PELT J.-M., STEFFA F. 2012. Cessons de tuer la terre pour nourrir l'homme ! En finir avec les pesticides. Ed Fayard.

Drainage d'une prairie humide dans le Pilat

Destiné à éliminer l'excès d'eau, le drainage est généralement utilisé pour transformer les milieux humides en terrain labourable ou constructible.

D'un point de vue réglementaire, l'assèchement, l'imperméabilisation et le remblai de zones humides sont soumis à autorisation lorsque la zone asséchée est supérieure à 1 hectare, et à déclaration lorsque celle-ci est comprise entre 1 000 m² et 1 hectare.

En outre, le SDAGE (Schéma Départemental d'Aménagement de Gestion des Eaux) Loire-Bretagne dispose que les projets conduisant à la disparition de zones humides doivent prévoir la re-création ou la restauration de zones humides équivalentes sur le plan fonctionnel et de la qualité de la biodiversité.

La FRAPNA Loire a été alertée en 2011 par les services de l'ONEMA d'un drainage illégal d'une prairie humide de plus de 1 000 m² dans le Parc Naturel Régional du Pilat.

L'intéressé a été verbalisé par les services de l'ONEMA et mis en demeure de réguler sa situation. Le parquet de Saint-Étienne doit lui adresser prochainement une convocation en audience correctionnelle. ●

Guillaume Bouchut

Barrage des Plats : la mobilisation militante commence !

Malgré la ferme opposition des associations de protection de la nature, la construction du barrage des Plats et non sa prétendue « réhabilitation » initiée par le Syndicat des barrages de la Semène a été autorisée par arrêté du 22 mai 2012.

Ce barrage à vocation hydraulique avait été mis hors service en 2005 pour des raisons de sécurité. Il est seulement question aujourd'hui, 7 ans plus tard, de le rétablir soi-disant pour assurer l'alimentation en eau potable de l'agglomération stéphanoise. Or, depuis, l'agglomération n'a connu aucun problème d'approvisionnement, car largement desservi par le barrage de Lavalette.

Ce projet est d'autant moins justifié que la Semène, une des dernières rivières de France très faiblement artificialisée et classée réservoir biologique par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne (SDAGE), a retrouvé miraculeusement des fonctionnalités naturelles très proches de son état initial.

Afin d'éviter le commencement des travaux imminents qui auront très certainement des répercussions sur le milieu aquatique, la FRAPNA Loire et la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Loire se sont associées dans un recours commun contre la suspension de l'arrêté en attendant une annulation définitive.

Nous étions confiants mais par ordonnance du 1er juillet 2012, le juge des référés du tribunal administratif de Lyon a rejeté notre demande de suspension de l'arrêté. Il a estimé qu'au regard des moyens exposés, aucun ne justifiait un doute sur la légalité de la décision administrative. Quels que soient les facteurs qui ont pesé le plus sur la décision, les travaux auront bien lieu.

Devons-nous attendre maintenant les bras croisés que le juge se prononce définitivement sur le maintien ou l'annulation de l'acte sachant qu'une telle procédure dure au minimum un an et que les travaux seront terminés dans un délai de 18 mois ? L'annulation éventuelle fera certes jurisprudence mais n'aura qu'un effet symbolique sur le cas d'espèce car aucun juge ne prendra le risque de demander le démontage ou la démolition d'une structure dont les travaux auront mobilisé des millions d'euros prélevés sur l'argent du contribuable.

Aussi, nous devons dès maintenant rassembler nos forces militantes et trouver tous les moyens politiques et légaux pour freiner le commencement et la progression des travaux ! ●

Tristan Richard



©Véronique Michel

La Semène, qui a retrouvé ses droits est de nouveau très menacée.

© Greenpeace/Carvin Newman



Le plastique s'est imposé dans notre quotidien. Ses propriétés physiques spécifiques font qu'il est utilisé dans de nombreux domaines, tels que l'alimentation, la santé, les loisirs...

En 2012, le plastique devient plus que jamais un sujet polémique :

- Les adjuvants sont de plus en plus remis en cause, car ils concernent les objets du quotidien : les jouets, les emballages alimentaires, les tickets de caisse (bisphénol A ou BPA) avec de nombreux risques pour la santé.

- La production de déchets est exponentielle et le traitement actuel n'est pas en mesure de faire face à cette pollution croissante. Les déchets plastiques se retrouvent in fine dans les milieux naturels, ce qui pose un problème écologique majeur (7ème continent de plastique par exemple).

- Les quantités des matières premières dont il est issu (pétrole, charbon et gaz naturel) se raréfient. Les matières plastiques sont fabriquées essentiellement à partir du pétrole, ressource non renouvelable. Le terme bioplastiques désigne des matériaux issus de ressources renouvelables : maïs, pomme de terre, blé, canne à sucre ou l'huile de ricin. L'utilisation de bioplastiques ouvre une autre polémique sur la concurrence avec les productions alimentaires sur des terres agricoles limitées. ●

Gilles Allemand

Journée Santé Environnement Samedi 27 octobre Avec Isabelle Autissier

La problématique du plastique est au cœur d'un débat de société majeur. C'est pourquoi la FRAPNA Loire a choisi d'en faire le thème de sa 4ème Journée Santé Environnement.

Isabelle Autissier en sera la marraine et interviendra sur le sujet. Cette Journée Santé Environnement se déroulera au Centre de Congrès de Saint-Etienne le samedi 27 octobre prochain et sera rythmée par six conférences, complétées par une trentaine de stands, deux expositions et deux animations sur les déchets et le recyclage. (lire p 17)

Plastique : pas sympathique...

La question du plastique est un sujet assez symbolique de ce que peut générer notre société moderne et consumériste, pour le meilleur mais aussi pour le pire.

Sans que l'on y prenne garde, les matières plastiques ont envahi notre vie en à peine 50 ans, au point qu'il est difficile d'imaginer où elles ne sont pas. Les essais pour trouver des matériaux plus faciles d'emploi sont beaucoup plus anciens mais c'est l'avènement du pétrole quasiment gratuit qui a permis le développement de ces polymères géniaux dérivés des hydrocarbures fossiles.

Il est clair que ces nouveaux matériaux ont révolutionné notre monde en permettant de réaliser des objets aux propriétés très novatrices. En médecine par exemple, ils ont permis l'apparition de prothèses inconcevables auparavant, des seringues stériles à usage unique. Mais ils ont aussi permis l'apparition du tout jetable : sacs, emballages divers, objets à faible durée de vie.



© Victor Machado/SXC

Terre empoisonnée

Plusieurs problèmes découlent de cet état des lieux. Le plus direct concerne l'apparition de milliers de tonnes de déchets plastiques dont le devenir n'a pas été anticipé ; la durée de vie d'un sac plastique classique en milieu terrestre peut se compter en centaines d'années. Les bioplastiques (à base d'amidon de maïs par exemple) ont une durée de vie plus courte en étant plus fragiles mais risquent d'entrer en concurrence avec les productions alimentaires (avec bientôt 9 milliards d'habitants sur Terre, plastique ou alimentation, il faudra choisir). Enfin des quantités astronomiques de déchets plastiques finissent en mer où ils génèrent des dégâts environnementaux considérables puis forment une soupe de micro-plastiques non visibles dans notre confortable vie (lire l'article ci-après).

Une solution possible aurait été le recyclage, mais la majorité des déchets plastiques sont constitués de plusieurs types de polymères dont les conditions de recyclage sont différentes ; les plastiques biodégradables sont surtout poly-fragmentables ; aucun système n'a été prévu pour le compostage des bioplastiques ; beaucoup de pays en voie de développement sont envahis de déchets plastiques sans l'ombre d'une infrastructure

pour y faire face. En somme, quasiment tous les déchets plastiques finissent en mer, brûlés ou dans les décharges.

Un problème mixte entre environnement et santé se profile à l'horizon : le micro-plastique présent en quantité extraordinaire dans les milieux aquatiques (particules inférieures au millimètre), s'il est relativement stable par lui-même, a la propriété de capter les polluants (pesticides, PCB...). Ces particules très fines rentrent dans la chaîne alimentaire dont nous sommes l'extrémité. Quel est l'impact sur notre santé ? Il n'y a pas encore de réponse.

A votre santé !

Le plus médiatique des problèmes posés par le plastique reste l'incidence sur la santé des substances associées aux polymères bruts pour leur donner les propriétés recherchées de résistance ou de flexibilité. La plus connue de ces substances est le bisphénol A. Elle rend les plastiques de type polycarbonate plus durs et résistants aux chocs, elle est présente dans les résines époxy qui recouvrent l'intérieur des boîtes de conserves métalliques, les conduites en polycarbonate, les dispositifs médicaux. Les bisphénols passent facilement dans l'alimentation notamment lorsqu'ils sont chauffés. En laboratoire, chez les rongeurs, ils agissent comme perturbateurs endocriniens avec baisse de la fertilité chez les adultes et perturbations du développement sexuel chez les fœtus. Il est difficile de déterminer s'il y a une dose minimale dangereuse pour l'homme, si une exposition chronique pose problème mais la situation a été jugée suffisamment préoccupante pour que l'Europe interdise la fabrication de biberons contenant du bisphénol A en mars 2011. Il reste des suspicions moins claires sur l'action du bisphénol A sur d'autres organes.

De façon plus générale, d'autres adjuvants aux plastiques sont utilisés. Par exemple, les phtalates rendent les PVC plus souples et servent de fixateurs dans les cosmétiques. Ce sont les plastifiants les plus utilisés au monde. Même si les études sont moins avancées que pour le bisphénol A, il plane le même doute sur leur action comme perturbateur endocrinien. Il est à noter qu'une grande quantité de plastiques à usages médicaux contient des phtalates. Il est urgent que des études sérieuses se poursuivent.

Au final, les plastiques ont permis une révolution technologique qui a impacté notre vie de tous les jours. Par contre, sans aucune précaution, tout ce qui a pu être fait, a été fait mais sans aucune

anticipation ni réflexion sur l'impact environnemental, sur les risques potentiels sanitaires ni sur l'après pétrole. Il serait bon que l'être humain comprenne que sur notre toute petite planète où nous sommes si nombreux, plus aucun acte irréfléchi ne sera sans conséquence. ●

Bruno Lemallier

Il serait bon que l'être humain comprenne que sur notre toute petite planète où nous sommes si nombreux, plus aucun acte irréfléchi ne sera sans conséquence.

Continent de plastique

Avant que le plastique ne devienne « indispensable » à l'homme, les débris flottants dans les mers et les fleuves étaient détruits par les micro-organismes. Ce n'est plus le cas depuis l'arrivée des polyéthylène, polypropylène et PET, qui constituent 90 % des déchets maritimes.

Cette pollution se retrouve dans les grands bassins océaniques du Pacifique Nord et Sud, de l'Atlantique Nord et Sud et de l'océan Indien, dans lesquels se rencontrent les courants marins.

Six fois la superficie de la France

Le programme des Nations Unies pour l'Environnement mentionnait en juin 2006 qu'on trouve des morceaux de plastique sur une profondeur d'environ 30 mètres. Dans le Pacifique, ces gigantesques plaques de déchets qu'on appelle le « 7ème continent » ou la « soupe de plastique » s'étendent sur environ 3,4 millions de km² soit près de six fois la superficie de la France et on vient de découvrir une zone équivalente en Atlantique Nord.

Elles sont formées de macro déchets : bouteilles, petits sacs, bouchons... mais surtout de milliards de minuscules débris de sacs et autant de granulés utilisés pour fabriquer les objets en plastique. Charles Moore, de Foundation Algalita explique : « *En certains endroits, la quantité de plastique dans l'eau de mer est jusqu'à 10 fois supérieure à celle du plancton, maillon élémentaire de la vie dans les océans.* »

Plastique lessivé

Une grande partie de ces fragments, provient de décharges à ciel ouvert, emportée par le vent, ainsi que de rejets provenant des fleuves et des navires. Par ailleurs, d'après une découverte très récente faite par une équipe pilotée par Richard Thompson de l'université de Plymouth (Angleterre), une importante

quantité des particules piégées dans les sédiments sont des morceaux de fibres synthétiques issus de nos vêtements lors de leur lavage. Dans les échantillons prélevés sur 18 sites côtiers dans les six continents, ils ont trouvé du polyester (56 %), de l'acrylique (23 %), du polypropylène (7 %), du polyéthylène (6 %) et des fibres polyamides (3 %). Ces particules ultralégères ne sont pas retenues par les stations d'épuration et descendent les cours d'eau pour finir en mer. Autrement dit, c'est en lavant leur linge que les humains salissent les océans.

Bon appétit !

Conséquence directe de notre surconsommation irresponsable, ces déchets pétro-plastiques empoisonnent insidieusement les océans, le berceau de la vie sur Terre. Ils ont infiltré tous les niveaux de la chaîne alimentaire entraînant la mort d'environ 100 000 mammifères marins (dauphins, otaries, baleines, phoques...) et d'un million d'oiseaux de mer chaque année : poussins d'albatros, de fous de Bassan... sans oublier les sacs retrouvés dans le ventre des tortues Luth. Ce « poison » nous affecte également puisque nous consommons des poissons qui ingèrent ces fragments. Or, chacun sait qu'il est impossible de nettoyer les océans...

Seule solution : réduire drastiquement notre consommation de plastique, et pour nous vêtir utiliser les matières naturelles comme le coton, la laine, la soie, le lin...

Le changement... c'est urgent ! ●

Janine Garcin-Péraldi

Quid de la Méditerranée ?

Elle aussi est malade : 290 milliards de microplastiques flottants constituent une épaisseur de 10 à 15 cm d'eau et dérivent selon les données recueillies lors des deux campagnes scientifiques de l'Expédition MED (Méditerranée en danger) menées en 2010 et 2011 en Méditerranée nord-occidentale.

Dans les centres d'enfouissement, les déchets plastique, plus légers, s'échappent les jours de vent et finissent dans les mers et océans. Photo : Gilles Allemand.



Plancton plastique

Chaque seconde, 206 kg de déchets sont déversés dans les océans et tous, sont d'origine humaine.

60 à 90% des déchets retrouvés sur les plages, flottant à la surface ou dans les fonds marins sont composés de matières plastiques.

Ces déchets causent des dommages irréversibles à l'environnement marin : les espèces marines peuvent ingérer ces nuisibles en les confondant avec des proies.

La particularité du plastique est qu'il n'est pas biodégradable. Sous l'action des vagues, des courants et du soleil, il se fragmente en des minuscules morceaux appelés microplastiques. Il est alors impossible de les retirer du milieu marin.

Par ailleurs, en se décomposant, le plastique libère des substances toxiques qui rentrent dans sa composition tels les phtalates ou les biphényles qui sont des perturbateurs endocriniens.

Les microplastiques ou « plancton plastique » peuvent bloquer les systèmes digestifs et respiratoires des organismes marins. Absorbés par les poissons et les crustacés, il est à craindre qu'à long terme, les microplastiques s'invitent dans nos assiettes. ●

Cristina Barreau (Surfrider Foundation)



© Olivier Bianchimani/Surfrider Foundation

Paroles de...

Pascal Campeggia (comité développement durable à Auchan Villars)

Depuis trois ans, Auchan Villars s'est doté d'un Comité de développement durable, constitué de collaborateurs volontaires. Leur mission est de faire appliquer les engagements d'Auchan France en matière de développement durable et de s'impliquer localement. En matière de collecte de déchets, là encore le magasin offre un panel de possibilités : en intérieur, la création d'une zone de collecte à destination des plastiques. De plus, nous sommes fiers de pouvoir valoriser nos déchets personnels à hauteur de 80% en 2011 (40 tonnes de plastiques).

Christine Tartavel

(responsable du service Valorisation Saint-Etienne-Métropole)

Saint-Etienne Métropole a en charge la gestion des déchets ménagers, ce qui comprend la collecte, le tri, la valorisation et le traitement de 214 000 tonnes de déchets sur l'ensemble de son périmètre soit près de 390 000 habitants.

Le projet d'agglomération 2008-2014 s'articule notamment autour de la prévention, de la réduction (plan compostage, textiles...) et de la valorisation des déchets (plan verre, incitation au tri en habitat collectif, 10 déchèteries).

Les plastiques, défi écologique

Le précédent du sac de caisse de supermarché.

Sac de sortie de caisse, sac de magasin, sac à bretelles, « pochon » chez les Bretons... leur épaisseur n'est que de quelques microns, leur poids unitaire de quelques grammes, alors qu'ils peuvent porter mille fois leur propre poids. Ils sont produits à des cadences vertigineuses et leur coût de fabrication est de l'ordre du centime d'euro.

NF Environnement

Ils ont même pu bénéficier du label officiel « NF Environnement », sous réserve notamment de ne pas dépasser certaines épaisseurs, différentes suivant qu'ils étaient produits à partir de résine vierge ou recyclée.

Cependant, leurs performances technico-économiques s'accompagnent de conséquences fâcheuses pour l'environnement : leur mise à disposition gratuite favorise leur gaspillage, et cette gratuité n'est qu'apparente. Ils sont produits en un clin d'œil, mais ils peuvent rester présents de longues années dans l'environnement. Leur légèreté favorise un envol intempestif et leur envahissement des milieux naturels.

Réaction

Ils jonchaient les aires de supermarchés, les bords de routes, s'accrochaient à la végétation, constituaient autour des déchets de larges ceintures, obstruaient les caniveaux et les fossés, envahissaient les milieux aquatiques.

L'offensive à leur rencontre a été lancée par des écologistes (en France, on peut citer Serge Orru) et a trouvé assez rapidement un écho dans de nombreux pays. Les milieux insulaires ont été particulièrement réceptifs. Des reportages et des images médiatisées ont attiré l'attention d'un large public : agonie de tortues et autres animaux marins qui les prennent pour des méduses, autopsies et inventaires de contenus d'estomacs de cétacés, d'oiseaux, de vaches, etc.

Gérard Bertolini est économiste, ex-Directeur de recherche au CNRS, auteur de *Homo plasticus* (Les plastiques, défi écologique), éd. Sang de la terre, 1991.

Exemple d'impact sur la faune : le photographe Chris Jordan présente des photos réelles, non manipulées par ordinateur, d'albatros de l'atoll de Midway, une petite étendue de sable et de corail au milieu du Pacifique nord. Les jeunes sont nourris jusqu'à saturation par du plastique que leurs parents, planant sur l'océan pollué, prennent pour ce qu'ils croient être des aliments. Des dizaines de milliers de poussins et d'adultes meurent chaque année de faim, d'empoisonnement et d'étouffement. Ces images montrent le contenu stomacal réel des oiseaux dans l'un des sanctuaires marins les plus reculés au monde, à plus de 3 000 km du continent le plus proche.

Pour voir le film sur les albatros : www.midwayjourney.com/film-trailer

Certains distributeurs et divers pays ont pris des mesures consistant à les faire payer, à les surtaxer ou à interdire leur mise sur le marché. En France, l'initiative est venue, en 1997, de l'enseigne Leclerc ; bon gré mal gré, les autres grands distributeurs ont suivi et les clients ont pris de nouvelles habitudes. A l'heure actuelle, selon l'ADEME, la consommation de ces sacs a été divisée par dix.

Biodégradable ?

Une tentative de riposte des fabricants a résidé dans des sacs dits « biodégradables ». En France, elle est venue de la Haute-Loire, autour de Sainte-Sigolène, qui constitue le pôle majeur de production des films en polyéthylène : les fabricants ont alors proposé le « Néosac ». « Biodégradable » ? La confusion s'établit d'abord avec le fragmentable, avant qu'apparaissent des produits fabriqués complètement à partir de biomatériaux. Ils permettent de s'affranchir du pétrole, mais leur prix de revient actuel est plus élevé ; surtout, leur vitesse de dégradation reste très variable, parce que tributaire des conditions des milieux naturels. « Biodégradable » fait dès lors figure de mot magique qui risque de conforter des comportements inciviques consistant à jeter « n'importe quoi n'importe

où ». L'alternative véritable réside dans le retour à l'usage du panier ou du cabas.

Une leçon plus générale est qu'il n'y a pas de bon et de mauvais matériau « en soi », mais de bonnes et de mauvaises applications. Les plastiques sont allés trop loin dans certaines applications, en ne prenant pas suffisamment en considération les conséquences environnementales de leur mise sur le marché. ●

Gérard Bertolini



Métro, boulot, conso...

Tel pourrait être un adage bien connu de tous si on le revisitait façon années 2000 !

Notre société nous pousse de plus en plus à consommer. Très bien, direz-vous, l'économie mondiale ne peut que bien s'en porter ! Eh bien non, malgré l'incitation de notre monde à la surconsommation, aux gaspillages, à l'obsolescence programmée... la Terre ne tourne plus rond. Toujours plus de matières premières extraites avec pertes et fracas, des monceaux de déchets entassés où bon nous semble, n'y a-t-il pas un problème ? S'est-on déjà demandé quelles étaient les conséquences d'une société consumériste ?

Conscience

Les économistes et libéralistes préconisent un monde qui s'appuie sur la consommation et le renouvellement des biens. Pourtant un autre mode de vie est envisageable. Je ne parle pas de revenir à l'âge de pierre, non, non, mais bien de prendre conscience de l'impact de notre quotidien sur notre environnement : c'est ce qu'on appelle l'écocitoyenneté.

Pour faire face à la recrudescence du chômage et à la problématique de gestion et de stockage des déchets, des collectifs et des associations multiplient les initiatives : Système d'Échange Local (SEL), ressourceries, recycleries, sites internet dédiés à la récupération des objets dont on veut se débarrasser...



L'exemple les ressourceries

Le principe d'une ressourcerie est de récupérer les objets en tous genres que les gens n'utilisent plus, de les remettre en état et de les revendre à moindre coût. Généralement, ces associations sont créatrices d'emplois et mettent un point d'honneur à offrir ces postes à des personnes en réinsertion, initiant ainsi le côté social du développement durable.

Au-delà de réduire la quantité de déchets enfouis ou incinérés, les ressourceries défendent des valeurs éthiques, sociales, solidaires et environnementales et promeuvent la récupération des objets en leur donnant une seconde vie.

Suivons cet exemple, faisons don des objets que nous destinons aux trous béants des centres d'enfouissement ou aux fours polluants des incinérateurs. Donnons une seconde vie à ces objets, économisons des matières premières et réinventons la société de consommation... Adoptons ainsi un nouvel adage version années 2010 : réduire, réutiliser, recycler...

Alors Ligériennes et Ligériens, donnez ! Pensez aux associations : Chrysalide, Envie, Emmaüs... ●

Fabien Bonnissol (Photos de Chrysalide)



En savoir plus

Fabien Bonnissol – Chargé de mission Développement Durable FRAPNA Loire
fabien.bonnissol@frapna.org
04 77 49 57 33

Journée Santé-Environnement

Samedi 27 octobre - 9 h à 19 h 30

Centre de Congrès de Saint-Etienne

Centre de Congrès
23 rue Ponchardier - Cité Fauriel
Station Vélivert 115
Bus : ligne 6, arrêt Centre des Congrès
agenda.covoiturage.fr

Entrée libre

www.journee-sante-environnement.fr

Depuis quelque temps, nous entendons parler de plus en plus du plastique et des dangers qu'il représente autant pour notre environnement que pour notre santé. La FRAPNA Loire en a fait le thème de sa 4^{ème} Journée Santé-Environnement.

Cette journée permet à tout un chacun de venir s'informer sur les utilisations et les dangers des plastiques, sur les alternatives et le recyclage. Deux expositions et une trentaine de stands avec animations complèteront les conférences, animées par Henri Colomb, journaliste. En présence d'Alain Chabrolle, vice-président de la région Rhône-Alpes à la santé et l'environnement.

Programme des conférences

10 h : Les plastiques, défi écologique

par Gérard Bertolin, docteur en Sciences Economiques (CNRS), auteur de *Homo Plasticus* et de *La double vie de l'emballage*

11 h 15 : Médical et santé

par Bruno Lemallier, médecin et administrateur à la FRAPNA Loire et la Direction de la Santé Publique de la ville de Saint-Etienne

13 h 30 : Les mers de plastique. Solutions ?

par Cristina Barreau, chargée de programme déchets aquatiques de Surfrider Foundation Europe

14 h 30 : Quel impact sur l'environnement ?

par Isabelle Autissier, navigatrice et présidente du WWF France

16 h : Un avenir sans plastique pour nos enfants

par Emilie Delbays-Atge, chargée de mission animation Women in Europe for a Common Future (WECF)
et Jacqueline Collard, présidente de Santé-Environnement en Rhône-Alpes (SERA)

17 h : Eco-conception et recyclage

par Jean-Marc Attia de Marron Rouge

17 h 45 : Eco-conception et consommation durable

par Loïs Moreira, ingénieur-conseil en éco-conception à l'association Pôle Eco-conception
et Pascal Campeggia, comité Développement durable à Auchan Villars

18 h 30 : Clôture

par Raymond Faure, président de la FRAPNA Loire

Partenaires institutionnels

Rhône-Alpes Région

SAINT-ETIENNE
métropole

ville de **Saint-Etienne**

saintétienne
Atelier Visionnaire

Isabelle Autissier, présidente du WWF France est la marraine de l'événement

Isabelle Autissier a débuté sa carrière de navigatrice en 1987 en effectuant sa première traversée océanique en solitaire en s'engageant dans la Mini-Transat. S'ensuivront d'autres courses avec des succès comme le record New-York – San Francisco par le Cap Horn qu'elle bat en 1994 avec son équipage. À partir de 1999, elle participe à de nombreuses courses aux cotés d'autres skippers.

Par ailleurs, Isabelle Autissier est une femme de lettres, et publie de nombreux ouvrages relatant ses courses, mais également des romans ; elle dédicacera d'ailleurs son dernier ouvrage lors de cet événement.

Son engagement pour la mer lui vaudra de co-présider un groupe de travail lié aux espaces côtiers dans le cadre du Grenelle de la Mer.

En décembre 2009, elle a été élue Présidente de la branche française du World Wide Fund for Nature (WWF), qui demeure la première organisation mondiale de protection de la nature.



2012 : La LPO a cent ans et la LPO Rhône-Alpes est née !

Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques des précurseurs qui créaient la première réserve ornithologique de France pour mettre fin au massacre des Macareux Moine ! 100 ans de combats, de détermination, d'actions en faveur de la Nature : lutte contre le braconnage et les excès de la chasse, ouverture des centres de soins pour la faune sauvage, programmes de sauvetage et de réintroduction des rapaces, création des Refuges LPO, sauvegarde des marais de l'ouest, procès de l'Erika pour la reconnaissance du préjudice écologique...

Dans les années 1990, les associations ornithologiques locales rejoignent peu à peu la bannière de la LPO afin d'unir leurs forces pour la sauvegarde de la biodiversité. La première délégation est créée en Alsace en 1990. En Rhône-Alpes ce sont les Haut-Savoyards qui les premiers troquent l'échasse (emblème du CORA) contre le macareux ; la Loire les rejoindra en 1998. Il aura fallu un peu de temps et la volonté farouche d'une Présidente (Marie-Paule de Thiersant) pour que la fédération régionale rejoigne le réseau de l'une des plus importantes associations de protection de la Nature en France. Depuis le mois de juin dernier, le CORA Faune Sauvage est effectivement devenu la LPO Rhône-Alpes. Gageons que cette évolution permettra de rallier encore plus de monde à la cause que nous défendons ! ●

Sébastien Teyssier



La coordination LPO Rhône-Alpes, c'est :

- 7 associations locales
- plus de 4 300 adhérents
- 1 604 Refuges LPO (2 347 ha)

Dans la Loire, la LPO c'est :

- plus de 750 adhérents
- 71 refuges LPO (466 ha)

Le Colibri



Le CPN le Colibri a été créé en avril 2008 à Maclas. Il termine sa 4ème année d'animations avec un effectif de 110 adhérents regroupant 17 familles avec 32 enfants.

Il est affilié à la Fédération des Clubs « Connaître et Protéger la Nature (CPN) ». Son programme est basé sur l'écocitoyenneté dans la nature ordinaire et la biodiversité. Il est animé par une vingtaine de bénévoles habitant le canton péluissinois : chaque Colibri apporte sa micro-goutte comme il le peut. Le fait d'être un éco-acteur reconnu sur le canton a conduit à l'embauche d'une salariée avec trois fonctions : secrétaire, animatrice nature et chargée de missions. Elle est intervenue avec l'aide de bénévoles Colibris à l'école privée de Chavanay ; cela a abouti à la création d'un refuge LPO.

Le CPN organise des conférences mensuelles gratuites et ouvertes au public, qui ont lieu le premier vendredi du mois à la maison des associations de Maclas à 20h30. Il propose aussi des animations tous les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois : sorties de terrain, qui suivent le fil des saisons, des ateliers de fabrication de nichoirs, etc. Il peut aussi mettre en place des chantiers éco-volontaires comme Fréquence grenouille.

Son blog informe des prochaines conférences et animations. Le CPN est en partenariat avec la LPO Loire et le Conib. ●

Le Colibri

CPN le Colibri

chez Mme Dubois Lydie – Goely les Fougères 42520 Maclas

04 74 54 15 33 - cpn.lecolibri@free.fr - <http://cpn-lecolibri.over-blog.com/>

Gravière aux oiseaux

Quelle vocation ?

Une question à laquelle trois bureaux d'études essayent de répondre au cours de cette année.

Après bientôt cinq ans de gestion et d'animation par la FRAPNA Loire, Grand Roanne Agglomération a ressenti le besoin de trouver un lien entre le site, son environnement et les activités qui s'y déroulent (Loire, canal, chemins de randonnée, pêche, vélo...) afin de créer la synergie indispensable à l'attraction du site. Il est vrai qu'à ce jour, le site souffre d'un manque de lisibilité et la ferme ne dispose pas d'une véritable muséographie.

Grand Roanne souhaite se donner les moyens pour :

- Créer un véritable pôle d'éducation à l'environnement sur la thématique du fleuve ayant un rayonnement régional, voire national.
- Sensibiliser les publics au milieu naturel alluvial, aux paysages et au patrimoine culturel ligérien et plus largement aux thèmes liés à l'environnement.

- Accueillir et héberger le public en toute saison.
- Inscrire le pôle d'éducation à l'environnement dans le réseau départemental et régional des centres d'initiation à la nature et être reconnu comme classe verte.

Après deux mois de diagnostic, un premier rendu a été fait le 24 mai, qui a permis d'identifier les points faibles et forts du site ainsi que les premières perspectives pouvant être envisagées. À titre d'exemple, la création, dans la maison d'habitation, d'un hébergement pour un groupe de 28 enfants et 3 accompagnants. Nous espérons que ce scénario sera retenu et que des financements correspondants seront inscrits pour la réalisation de cette structure nécessaire au développement du site. ●

Eric Galichet

Ecopôle du Forez Sur de bonnes pentes

A faire à l'Ecopôle

Jusqu'au 11 novembre nous proposons une exposition originale d'animaux en bois flotté dans la Nef d'observation.

Depuis bientôt 20 ans sur l'Ecopôle et l'Ecozone, la FRAPNA réalise avec des résultats très positifs, la restauration des anciennes gravières pour améliorer la biodiversité.

Dans le cadre du plan de gestion, une grève en pente douce a été aménagée au fond de l'étang Morillon. Elle permet aux canards de « toutes plumes » d'accéder au pré aux moutons et donc à un vaste espace de gagnage (zone de recherche de nourriture, utilisée de nuit) à proximité immédiate des plans d'eau où ils se remettent le jour. Cette possibilité d'alimentation sur place, alors qu'ils ont parfois à faire de 10 à 20 km entre les deux zones, leur permet une économie de force capitale.

En outre, les canards en migration ou séjournant l'hiver dans notre région ont besoin de se sentir en sécurité pour s'arrêter quelque part. Il fallait donc leur offrir de grandes surfaces découvertes et des berges dégagées qui ne puissent pas cacher un prédateur.

Les arbres de bords d'eau ont donc été abattus et le talus abrupt de près de 2 m de haut a été repris pour offrir un espace d'environ

30 m de profondeur sur 40 m de large en pente douce (10%) en continuité d'un plan d'eau assez grand.

Cette terre végétale s'étendant en eau peu profonde ainsi que le haut fond créé, assureront une richesse de plantes et d'invertébrés aquatiques nécessaires à la nourriture de ces anatidés, notamment au moment de l'éclosion des jeunes. Nous espérons accueillir divers limicoles (vanneaux, bécassines, gravelots).

Cet aménagement ne sera pas visible du grand public pour l'instant mais il devrait contribuer fortement à améliorer la richesse du site et des équipements d'observation pourront éventuellement être aménagés dans un second temps. ●

Cécile Perrin

Réserve naturelle régionale des gorges de la Loire

Inauguration et plan de gestion

Le 10 septembre dernier, Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes, inaugurait l'extension de la Réserve.

Cet évènement permet de marquer les autres grandes avancées pour la Réserve : prolongation du classement en RNR pour 20 ans, règlement et plan de gestion pour 2012-2016. Dans ce cadre, l'équipe de la FRAPNA voit l'arrivée de Pauline Cabaret, conservatrice de la Réserve.

Les objectifs à long terme de ce plan de gestion s'articulent autour de quatre grands axes :

- la connaissance et la conservation du patrimoine naturel,
- la mise en valeur des richesses de la réserve,
- les actions d'entretien et de gestion courante du site.

Les actions de mise en valeur de la RNR contribueront à faire connaître le patrimoine via l'accueil des visiteurs et la sensibilisation du jeune public ; donner une image positive de la réserve ainsi qu'à intégrer la RNR dans le tissu socio-économique local.

Une gestion partagée

La mise en œuvre du plan de gestion, initiée en 2012, est partagée entre la FRAPNA et le Syndicat mixte d'aménagement des gorges de la Loire. L'entretien du site, la gestion courante et la gestion des milieux ouverts en lien avec le site Natura 2000

reviennent au SMAGL ; tandis que les aspects scientifiques, la gestion forestière et la poursuite de l'accueil du public et des activités pédagogiques seront pilotées par la FRAPNA. ●

Pauline Cabaret



Raymond Faure, président de la FRAPNA Loire, en compagnie de Jean-Jack Queyranne, président du Conseil régional Rhône-Alpes, de Maurice Vincent, sénateur-maire de Saint-Etienne et de Christophe Faverjon, maire d'Unieux.

Jardin de la Biodiversité

Fin de l'été, pas fin d'activité



L'automne reste une saison dynamique au jardin. Une fois nos cultures terminées, le sol est occupé par un paillage ou mieux, par des semis d'engrais vert. Phacélie, moutarde, sarrasin, avoine et vesce maintiennent ici un sol vivant, avec la promesse d'un enrichissement lors de leur future décomposition. Rappelons également que les engrais verts limitent le tassement du sol et la croissance des herbes folles.

Les animaux du jardin se préparent à passer l'hiver. L'unique lézard des murailles observé près de la vigne cet été pourrait bien profiter de notre amas de pierres pour s'abriter des grands froids.

Pour les coccinelles, il est encore temps d'installer un abri spécifique. Ces bêtes-là se regroupent à l'automne et se protègent sous des tas de bois, feuilles, pierres. Des espaces existant parfois entre les morceaux d'écorces sur les troncs des arbres sont également occupés. De fines planches de bois, maintenues par une tige filetée et des boulons, avec une tuile en guise de toit, font un très bon gîte. Ces imitations d'interstices naturels pérennisent ainsi au jardin la présence de nos mangeuses bien-aimées de pucerons, pensez-y ! ●

Rémi Chabert (texte et photo)

ASA M42



Association Stréphanoise d'Astronomie M42
28 rue Ponchardier - 42100 Saint-Etienne
Renseignements : 04 77 33 63 63
www.asam42.fr

Gratuit

Vendredi 13 octobre

Le jour de la nuit



Redécouverte de la nuit, sa biodiversité et son ciel étoilé.
15 h-19 h : atelier (8-14 ans, sur réservation), expos, démos, salle communale de Planfloy. Dès 20 h (suivre le fléchage) : balade nocturne (sur réservation) et observation du ciel.
Prévoir lampe de poche, vêtements chauds et bonnes chaussures.
Renseignements et inscriptions : 04 74 87 52 00. Avec la LPO.

ARPN



Association Roannaise de Protection de la Nature
5 avenue de Carnot - 42300 Roanne
Renseignements et inscriptions : 04 77 78 04 20
<http://arpn.fr>

Dimanche 14 octobre

Partons à la recherche des champignons !

La sortie se fera à la cascade de la Pisserote.

RDV à 13h30 esplanade des Mariniers à Roanne ou à 14h30 sur place. Sortie gratuite.

LPO



Ligue pour la Protection des Oiseaux
4 rue de la Richelandière,
42100 St-Etienne
Renseignements et inscriptions : 04 77 41 46 90
www.loire.lpo.fr

Samedi 13 octobre

La Tête en l'air !

100 ans de protection, 100 naturalistes derrière 100 longues-vues

La migration bat son plein, des milliers d'oiseaux passent sous nos yeux... Profitons de ce grand spectacle de la nature. 11 h 30 : verre de l'amitié, apportez vos spécialités culinaires.
RDV : dès 8 h, Observatoire de la migration du col de Baracuchet à Lérigneux.

Vendredi 23 novembre à 19 h

Les oiseaux du jardin en hiver

Le froid arrive et les mangeoires sont prêtes ! Cette soirée sera l'occasion de présenter les oiseaux qui fréquentent jardins et mangeoires.

RDV : 19 h, Maison de la Nature - 4, rue de la Richelandière - Saint-Etienne

Samedi 1er décembre

Sur les traces du hibou grand-duc

Participez la recherche du grand-duc sur des sites pré-sélectionnés.
RDV : 15 h 45, place du 11 novembre à Renaison.

Madeleine Environnement



Espace Bel Air, 42370 Saint-Haon-le-Châtel
Renseignements et inscriptions : 04 77 62 11 19
<http://madeleine.asso.free.fr>

Mercredi 10 octobre

Village des sciences à Roanne

Les structures à caractère scientifique se retrouvent pour vous présenter les aspects scientifiques de chacune. Les animateurs y tiennent un stand « Energie en vol » sur l'utilisation de l'air par les oiseaux.
De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h à l'Espace Congrès de Roanne.

Mercredi 24 (9 h 30 - 11 h 30) et jeudi 25 (9 h - 16 h) octobre
Observation de la migration des oiseaux au col de Baracuchet

RDV : salle Bel Air, Saint-Haon-le-Châtel pour organiser le covoiturage. Prévoir le pique-nique pour jeudi.

Mercredi 12 (9 h 30 - 11 h 30) et jeudi 13 (9 h - 16 h) décembre
Qualité de l'eau par la recherche des insectes aquatiques

RDV : salle Bel Air, Saint-Haon-le-Châtel pour organiser le covoiturage. Prévoir le pique-nique pour jeudi.

Pour les enfants de 3 à 6 ans

3 octobre : Bêtes à plume

14 novembre : Empreintes : sur la piste des animaux

5 décembre : Pluie, soleil, vent : la météo

Salle Bel Air de Saint-Haon-le-Châtel

10 h - 11 h 30, 1 mercredi / mois (10 séances dans l'année).

Tarif : 6 €/enfant/séance ou 55€ pour l'année (Goûter offert)

Présence d'un adulte obligatoire

Randonnée pedestre



3 rue Charles de Gaulle, Saint-Etienne

Renseignements et inscriptions : 04 77 37 28 24

<http://rando-loire.org>

Le comité Loire FFRandonnée présente 3 randos pedestres en ligne. Attention, les inscriptions se font à l'avance (transport en cars) et les parcours longs sont réservés aux marcheurs plus expérimentés ! Plus d'infos sur <http://rando-loire.org>

Samedi 6 octobre

Randonnée de la Fourme

Ambert-Montbrison : 2 parcours en ligne avec label qualité du comité Loire FFRandonnée : Valeyre-Montbrison (44 km) et Sichard-Montbrison (25 km).
04.77.58.46.08.

Dimanche 18 novembre

Raid pedestre nocturne

Le Puy / Firminy : organisé par le CLCS Firminy. Parcours en ligne Le Puy / Firminy (68 km). Formule « sportifs » ou « randonneurs ». Départ à minuit du Puy. Parcours Beaux / Firminy (38 km). Départ à 6 h de Beaux. 04.77.56.13.32.

Dimanche 2 décembre

Raid pedestre nocturne

Thiers / Roanne : organisé par le GMR. 4 parcours en ligne avec label qualité du comité Loire FFRandonnée : Thiers / Roanne (57 km), Thiers / Les-Moulins (40 km), Thiers / St-Just-en-Chevalet (32 km) et Moulins-Chérier / Roanne (16 km).
Départ à minuit de Thiers, à 7 h de Moulins-Chérier. 04.77.71.25.33.

Saint-Haon-le-Châtel

Participation libre

Vendredi 7 décembre

20h30, salle Bel Air

Sauvage,
le chat forestier

Film naturaliste de Loïc Coat et débat



© Yves Thonnérieux

Présent dans le département, le chat forestier reste méconnu, du fait de sa discrétion et de sa ressemblance avec certains chats domestiques plus ou moins erratiques.

Pourtant, il constitue une espèce à part entière, qui s'identifie notamment par certains critères morphologiques.



Organisé par le RENE Loire

Renseignements : LPO - 04 77 41 46 90

Nouvelle édition du kit pédagogique « La forêt m'a dit ... »

Pour observer, comprendre et aimer la forêt et ses habitants, découvrez la nouvelle édition de la campagne pédagogique de la FRAPNA sur la forêt.

La forêt est précieuse et mieux la connaître est essentiel pour mieux la protéger. L'enjeu à venir : éviter une gestion forestière gouvernée par la seule vision du profit à court terme. La montée des prix des énergies fossiles va rendre le bois plus compétitif. Or la gestion moderne se doit d'intégrer toutes les fonctions considérées comme non productives de la forêt mais tout aussi importantes.

Aussi, la campagne « La forêt m'a dit... » a pour objectif d'impliquer les participants dans une démarche active pour un meilleur respect des milieux forestiers car la forêt est indispensable à plus d'un titre pour l'Homme et la Nature.

Une édition enrichie

Dans ce kit 2012, la FRAPNA a mis en avant la diversité des rôles que joue la forêt. Trois fonctions essentielles se distinguent :

- sociale et culturelle : représentée dans l'art et la religion, la forêt est un lieu d'activités et de loisirs toujours plus nombreux.
- écologique : la forêt empêche l'érosion des sols, filtre les eaux, diminue la pollution de l'air, etc. Elle est une réserve de biodiversité abritant de nombreuses espèces animales et végétales.
- économique : la forêt est une source de revenus grâce au bois et aux divers produits qu'elle procure. Elle est le premier maillon de la filière bois qui représente 450 000 emplois en France.

Datant de 2002, le kit s'enrichit de nouvelles parties théoriques sur :

- les vieilles forêts,
- les boisements alluviaux,
- les forêts épuratrices,
- les forêts des DROM-COM (Outre Mer),
- des compléments sur la vie de l'arbre et le bois mort.

Par ailleurs, cinq nouvelles activités en corrélation avec ces nouvelles thématiques ont été rajoutées dans le carnet de terrain.

Tous les chiffres, la bibliographie, les contacts, les sigles ont été réactualisés. Nous avons aussi ajouté le DVD et les 8 guides de la Salamandre, absents de l'ancienne version. Enfin, un travail de mise en page avec de nouvelles illustrations modernise le kit.

Les campagnes FRAPNA

Les campagnes FRAPNA ont pour objectifs :

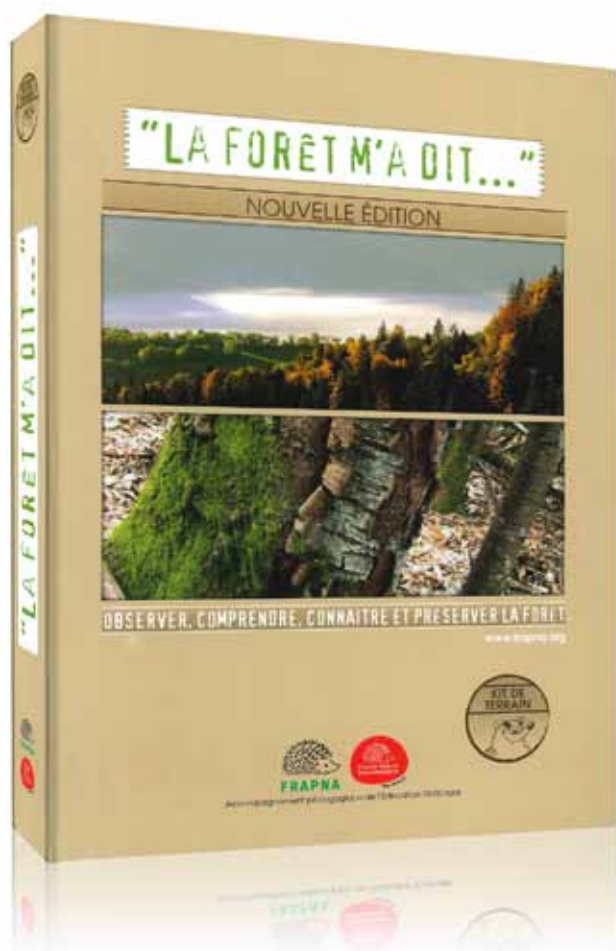
- d'amener les publics au contact direct du milieu naturel, sur un site situé dans leur environnement proche,
- de les sensibiliser concrètement aux thématiques de la nature et de l'environnement avec une entrée par milieu (rivière, forêt) ou par thématique (corridors écologiques et biodiversité),
- de leur enseigner les rudiments essentiels pour être citoyens conscients et responsables du devenir de leur planète.

Chaque kit est le fruit d'un travail de collaboration entre enseignants, scientifiques, spécialistes et éducateurs à la nature et à l'environnement de la FRAPNA.

Ces kits s'adressent initialement à des animateurs, éducateurs, enseignants ou encore parents en quête de découvertes, de sensibilisation. Cependant, l'utilisation de ces outils pédagogiques est souple et peut être adaptée au contexte, à l'âge des participants et au temps disponible pour les interventions et les projets. En 2011, dans le cadre des campagnes FRAPNA soutenues par Rhône-Alpes et l'Agence de l'Eau RMC, les animations de ce nouveau kit ont sensibilisé près de 3 200 participants (enfants, adolescents et adultes).

La FRAPNA Isère organise une formation à l'utilisation et à l'appropriation du kit le mercredi 10 octobre (9 h - 17 h) à Grenoble. ●

L'équipe de la FRAPNA



Pour acheter le kit
Union régionale FRAPNA
77 rue Jean-Claude Vivant - 69100 Villeurbanne
07 78 85 97 07 - coordination@frapna.org

Juillet

- 3 : Commission Départementale de la Consommation de l'Espace Agricole
Groupe de travail Natura 2000 Gorges de la Loire
- 5 : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture : commission plénière
- 6 : Comité technique Restauration de cours d'eau et gestion quantitative de l'eau
Contrat de rivière Ondaine- Lignon
- 9 : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques
- 11 : Comité de pilotage ZPS de la Plaine du Forez

Août

- 1 : Commission Locale d'Information et de Concertation : barrage de Villerest

Septembre

- 4 : Commission Départementale de la Consommation de l'Espace Agricole
- 10 : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques
- 13 : Comité technique ZPS de la Plaine du Forez
- 14 : Comité de pilotage Milieux alluviaux aquatiques de la Loire
- 19 : PNR du Pilat : comité paritaire « Protection et gestion des milieux naturels »
- 21 : Réunion Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021

OUVERTURE

VRAIE NATURE
PLATEFORME DE PRODUCTEURS
BIO ET NATURELS

Ouvert aux particuliers
du Mercredi au Vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 18h30

NON STOP le Samedi de 9h à 15h

7 rue Jean Zay
42270 Saint-Priest-en-Jarez
04 77 61 71 67
www.vraienature.fr



J'adhère à la FRAPNA en 2012

Je contribue à protéger la nature !

Réduction d'impôts : 66% du montant de votre don ou de votre adhésion sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous recevrez votre reçu fiscal ultérieurement.

Coordonnées (pour recevoir votre reçu fiscal)

Mlle - Mme - M (rayer les mentions inutiles)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél : _____

Courriel : _____@_____



- ☐ Adhésion individuelle 18€
- ☐ Adhésion famille 26€
- ☐ Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) 12€
- ☐ Abonnement Nature Loire (4 n° par an) 9,6€
- ☐ Don de soutien €

Total _____ €

A retourner à : FRAPNA Loire, Maison de la Nature, 4 rue de la Richelandière, 42 100 Saint-Etienne

Réserve Naturelle Régionale



Rhône-Alpes Région

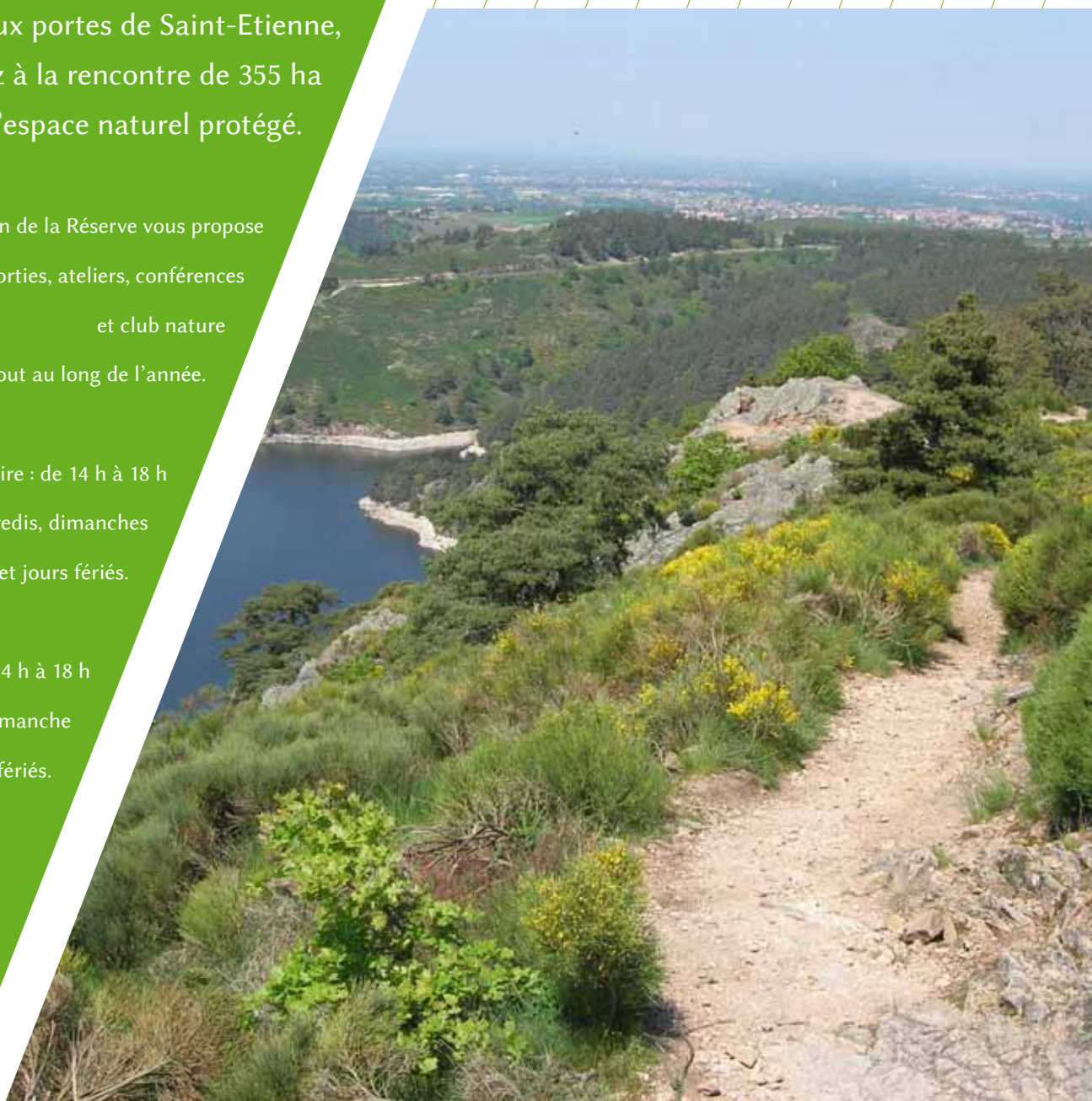
Gorges de la Loire

Aux portes de Saint-Etienne,
venez à la rencontre de 355 ha
d'espace naturel protégé.

La Maison de la Réserve vous propose
sorties, ateliers, conférences
et club nature
tout au long de l'année.

Période scolaire : de 14 h à 18 h
les mercredis, dimanches
et jours fériés.

Vacances : de 14 h à 18 h
du mercredi au dimanche
et jours fériés.



Maison de la Réserve
Les Condamines - Saint-Victor-sur-Loire
Pôle Education de la FRAPNA : 04 77 49 57 33
maisondelareserve@frapna.org
www.frapna-loire.org



Financiers

